

Code de conduite lors des conférences et réunions organisées par ArcticNet

Les réunions scientifiques annuelles et les conférences *Arctic Change* organisées par ArcticNet sont ouvertes aux membres d'ArcticNet et à tous ceux qui ont un intérêt pour les sciences arctiques et les enjeux connexes. ArcticNet s'engage à offrir un milieu accueillant, sécuritaire et productif pour tous les participants aux réunions et pour le personnel d'ArcticNet. Il est attendu de tous les participants, incluant sans s'y limiter les personnes présentes aux réunions (chercheurs, partenaires et étudiants), les conférenciers, les bénévoles, les exposants, les employés et le personnel de direction d'ArcticNet, les prestataires de services et autres (ci-après dénommés « tous les participants »), qu'ils respectent le présent code de conduite. Ce code de conduite s'applique à toutes les réunions et à tous les événements liés aux conférences d'ArcticNet, y compris ceux commandités par des organismes autres qu'ArcticNet, mais tenus en conjonction avec des événements d'ArcticNet, dans des établissements publics ou privés.

Comportement attendu

- Traiter tous les participants avec respect et considération, en accordant de la valeur à la diversité des points de vue et des opinions.
- Faire preuve de courtoisie, de respect et de collaboration.
- Communiquer ouvertement dans le respect des autres, en critiquant les idées plutôt que les individus.
- Éviter les attaques personnelles envers tout participant.
- Ne pas faire volontairement de déclaration(s) fausse(s) ou trompeuse(s), et ne pas entreprendre d'activités qui pourraient être perçues comme étant diffamatoires par un participant ou un organisme présent à la conférence.
- Être attentif à ce qui vous entoure et à vos collègues participants. Aviser le personnel d'ArcticNet si vous remarquez une situation dangereuse ou une personne en détresse.
- Respecter les règles et politiques des sites de conférences, des hôtels, des salles louées par ArcticNet ou de tout autre établissement.
- Signaler directement au personnel d'ArcticNet tout élément préoccupant concernant la conférence ou les déclarations ou comportements d'un participant.

Comportement inacceptable

- Aucune forme de harcèlement, d'intimidation ou de discrimination ne sera tolérée.
- Violence physique ou abus verbal de la part de tout participant ou autre invité à une réunion.
- Utilisation des médias traditionnels ou sociaux pour cibler des actions individuelles de participants aux réunions ou conférences de façon à ce que cela puisse nuire à leur vie privée ou à leur réputation.
- Voici, sans toutefois s'y limiter, certains exemples de comportement inacceptable : commentaires verbaux liés au genre, à l'orientation sexuelle, à une incapacité, à l'apparence physique, à la taille, la race, la religion, au pays d'origine; l'usage inapproprié de la nudité ou d'images à caractère sexuel dans les espaces publics ou dans le cadre de présentations; la menace ou le harcèlement de tout participant, conférencier, bénévole, exposant, employé d'ArcticNet, prestataire de services ou de tout autre invité à la réunion.
- Il est interdit d'enregistrer ou de photographier la présentation d'un autre participant sans sa permission explicite.
- Interrompre les discussions lors des présentations ou des séances d'affiches ou à tout autre événement associé à une conférence organisée par ArcticNet dans les salles de réunions, les hôtels ou tout autre établissement loué par ArcticNet.

Conséquences

- Toute personne sommée de cesser un comportement inacceptable devra se conformer immédiatement à la demande.
 - Le personnel d'ArcticNet (ou ses représentants) ou le personnel de sécurité peut entreprendre toute action jugée nécessaire et appropriée, y compris le renvoi immédiat de cette personne de la réunion, sans préavis ni remboursement.
 - ArcticNet se réserve le droit d'interdire la présence de cette personne à toute prochaine réunion.
-

Signalement d'un comportement inacceptable

- Si vous êtes l'objet d'un comportement inacceptable ou si vous avez été témoin d'un tel comportement, veuillez aviser immédiatement un membre du personnel d'ArcticNet ou un bénévole d'ArcticNet dans un poste de direction.
 - L'avis devrait être fait en communiquant directement avec un membre du personnel d'ArcticNet sur place ou en envoyant un courriel mentionnant votre inquiétude à ac2017@jpd.com
 - Il est conseillé à toute personne qui est témoin ou qui est l'objet d'un comportement constituant une menace immédiate ou grave pour la sécurité publique, de composer le 911, et de trouver un téléphone interne pour appeler la sécurité.
-

Précisions concernant les infractions au code de conduite

Qui est en droit de signaler un problème?

Toute personne qui a été directement affectée par une infraction au code de conduite ou qui en a été témoin lors d'une réunion ou d'une conférence d'ArcticNet peut signaler un problème et elle est encouragée à le faire.

Quelle sorte de problème puis-je signaler?

Tout comportement ou toute conduite qui enfreint notre code de conduite. Si vous estimez que le comportement d'un individu est dangereux ou préjudiciable pour vous ou pour d'autres, si le comportement d'un individu vous effraie ou vous rend très mal à l'aise, ou si quelqu'un agit de telle façon qu'il est difficile pour vous ou pour d'autres d'apprécier la conférence ou d'y participer pleinement, nous vous encourageons fortement à communiquer avec un membre du personnel d'ArcticNet ou avec un bénévole d'ArcticNet ayant un poste de direction.

Qui puis-je signaler?

Toute personne dont le comportement vous préoccupe. Nous accordons la même considération à tous les signalements. Notre traitement des signalements ne sera pas influencé par des facteurs tels que le statut social ou le rôle dans le cadre de la conférence de toute personne impliquée dans la situation.

Quand puis-je signaler un problème?

À tout moment, toutefois le signalement devrait se faire en temps opportun – soit dès que possible pendant ou après l'incident. Les signalements seront pris au sérieux et traités de façon appropriée indépendamment du moment où ils sont faits. Pour tout signalement après la tenue d'une réunion ou une conférence, veuillez écrire à arcticnet@arcticnet.ulaval.ca

Pratiques exemplaires

Soyez aimable et patient.

Soyez accueillant. *Nous nous efforçons d'être un Réseau qui accueille et qui soutient des gens de différents milieux et de cultures variées.*

Le présent code de conduite est calqué sur l'*American Geophysical Union Meeting Code of Conduct*, le *Design and Content Conference Code of Conduct* et le *Speak Up! Community Code Of Content*.

Faites preuve de courtoisie. *Votre travail sera utilisé par d'autres personnes, et à votre tour vous dépendrez du travail d'autrui. Vos actions et vos décisions peuvent affecter vos collègues, vos collaborateurs et vos partenaires, et vous devriez tenir compte de ces conséquences.*

Faites preuve de respect. *Nous ne serons pas tous constamment d'accord, mais les membres du réseau ArcticNet devraient faire preuve de respect lors de leurs rapports avec les autres, qu'ils soient membres ou non d'ArcticNet.*

Faites attention aux mots que vous choisissez. *Nous sommes une communauté de professionnels et nous devrions nous comporter de manière professionnelle. N'oubliez pas qu'ArcticNet est un réseau diversifié et qu'il se peut que vous communiquiez avec quelqu'un dans une langue qui n'est pas sa langue maternelle.*

Lors d'un désaccord, tentez d'en comprendre la raison. *Des désaccords, autant sur le plan technique que social, se produisent, et les sciences arctiques ne font pas exception. Il importe que nous résolvions les désaccords et les divergences de points de vue de manière constructive. Une des forces d'ArcticNet est la diversité de son effectif : des gens qui ont des expertises et des compétences distinctes, et qui ont des expériences et des perspectives différentes.*
